

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de la consultation **N°08/2017**, ayant pour objet l'acquisition de produits alimentaires pour l'année 2017 au profit de l'administration centrale du (MSPRH), que cette consultation est infructueuse.

